SOLIDIAGUI

GROUPE

POLITIQUE QHSE – SOLIDIAGUI

Solidiagui, une société d'industrie alimentaire, nous sommes engagés dans une démarche de conformité aux normes internationales et aux réglementations nationales afin de garantir la qualité, la sécurité et la durabilité de nos produits et de nos opérations. Conscients de notre responsabilité envers nos parties intéressées pertinentes et de l'environnement, nous définitions une politique basée sur les principes suivants :

01 QUALITÉ ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Garantir à nos clients des produits sûrs qui satisfont leurs besoins est une priorité. Nous utilisons comme outils la norme ISO 22000 le HACCP pour assurer la maîtrise des dangers liés à la sécurité alimentaire tout au long de notre chaîne de production et de distribution.

02 PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Nous adoptons une approche proactive de gestion environnementale sous le guide de la norme ISO 14001 et aux textes légaux relatifs à l'environnement. Nous nous engageons à réduire nos déchets, gérer de manière durable nos ressources, et promouvoir le recyclage pour préserver notre environnement et assurer un avenir durable.

03 SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Le bien-être et la sécurité de nos employés sont au cœur de nos préoccupations. Nous appliquons la norme ISO 45001 pour prévenir les accidents et les maladies professionnelles, et respectons la réglementation guinéenne en matière de santé publique et de code de travail. Nous veillons à fournir un cadre de travail sécurisé, des équipements adéquats et une formation continue.

04 AMÉLIORATION CONTINUE

Dans un souci d'amélioration continue, nous évaluons régulièrement nos performances QHSE et ajustons nos stratégies pour répondre aux attentes. Nous renforçons nos systèmes de gestion pour assurer la sécurité alimentaire, la continuité de production et le bien-être d e n o s collaborateurs.

La direction de Solidiagui s'engage fermement à allouer les ressources nécessaires pour la mise en œuvre et l'optimisation de cette politique. Nous veillons à ce que chaque collaborateur adhère à ces principes et participe activement à la réalisation de nos objectifs.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

